

CHAMPLAIN SOCIETY, The Publications of, Ontario Series, II,
Royal Fort Frontenac.

Lionel Groulx, ptre

Volume 12, numéro 2, septembre 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301908ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301908ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Groulx, L. (1958). Compte rendu de [CHAMPLAIN SOCIETY, The Publications of, Ontario Series, II, *Royal Fort Frontenac.*] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 12(2), 281–283. <https://doi.org/10.7202/301908ar>

CHAMPLAIN SOCIETY, The Publications of, Ontario Series, II, *Royal Fort Frontenac*. Texts selected and translated from the French by Dr Richard A. Preston, Professor of History, The Royal Military College. Edited with introduction and notes by Dr Léopold Lamontagne, Head of the Department of Modern Languages, The Royal Military College. Toronto, 1958. Foreword by Leslie M. Frost, Prime Minister of Ontario (VII). Préface par Richard A. Preston et Léopold Lamontagne (IX-X). Au frontispice, copie en gravure du portrait fictif de Louis-Henri Buade, comte de Palluau et de Frontenac, par J. Delisle Parker. Illustrations, in black and white (66-67). Introduction, par Léopold Lamontagne 1-82). English Translation of Documents (83-279). Original French Texts of Documents (281-464). Appendixes 465-483). Bibliography (485-491). Index (493-503).

Ce volume sur le Fort Frontenac, M. Leslie Frost nous en avertit en son *Foreword*, est de caractère documentaire; il ne prétend nullement à une interprétation de l'histoire; le gouvernement de Toronto en a assumé les frais; la Champlain Society en est l'éditrice et la responsable. Pour ce qui est du texte des documents, il a été tiré, nous dit la préface, de copies manuscrites, mais établi, lorsque incomplet ou indéchiffrable, d'après un microfilm des textes originaux. La version anglaise, tout en serrant de près le plus possible, l'ancienne phraséologie, l'a toutefois délibérément modernisée.

Nous ne nous attarderons pas à souligner l'intérêt de cette publication. Le Fort Frontenac évoque, sans doute, l'image attristante du système de défense de l'empire français d'Amérique, système de parcimonie, d'ébauche, toujours inférieur à la puissance ennemie. C'est de bien autre chose qu'avait rêvé Talon aux abords du pays iroquois, à l'un des nœuds stratégiques de l'alliance anglo-indienne. La fondation de Chouaguen sur la rive opposée du lac Ontario révélerait un jour ce qu'il en aurait coûté d'avoir lésiné au mépris de toute prévoyance. Il reste que ce Fort Frontenac, poste de fourrure médiocrement rémunérateur, ouvrait, par la voie du sud, la première porte à l'influence française vers les Pays d'en haut et vers les Grands Lacs. Rien que la liste des commandants qui y ont résidé, marquerait l'importance du poste: Cavalier de La Salle, Duluth, François-Christophe de La Gemmeraie, Louvigny, deux La Corne, Jean-Louis et Saint-Luc, deux Tonti, Alphonse et Charles-Henri-Joseph, Louis de Ramezay, les Joncaire, Noyan, Péan, un Le Moyne, Paul-Joseph, chevalier de Longueuil, Le Gardeur de Beauvais, François-Xavier de Saint-Ours, La Valtrie, Bourlamaque, d'autres, presque toutes

les illustrations de l'ancien régime. Et près du fort s'est érigée la mission de Quinté où a séjourné le sulpicien François de Salignac Fénelon, l'esprit peut-être le plus remarquable dans le clergé de la Nouvelle-France d'alors. On lira donc avec intérêt les 80 pages de l'Introduction de M. Léopold Lamontagne, professeur de langues modernes au Collège Militaire de Kingston, « Introduction » malheureusement non traduite en français, mais qui porte ces sous-titres ou chapitres alléchants : « The Quinte Mission » — « The Establishment of Fort Frontenac » — « A Transient Seigneur : La Salle » — « The War with the Iroquois » — « The Re-Establishment of Fort Frontenac » — « A Half Century of Uneasy Peace » — « The Fall of Fort Frontenac ». Disons-le tout de suite : cette « Introduction », trop uniquement construite d'après les documents qui la suivent, offre un bon résumé d'histoire sans nous apporter suffisamment de neuf. Et pourquoi M. Léopold Lamontagne a-t-il même réédité une erreur ? Ce n'est pas Louis Jolliet que les Sulpiciens Casson et Galinée ont rencontré à l'extrémité ouest du lac Ontario, au cours de leur périple des Grands Lacs, mais bien plutôt, André, le frère de Louis. Pour s'épargner cette méprise, M. Lamontagne n'aurait eu besoin que de consulter *Notre grande Aventure* ou encore le *Louis Jolliet* du Père Jean Delanglez. Il apparaîtra également à beaucoup que, sur La Salle, l'auteur de l'« Introduction » aurait besoin de rajouter ses sources. Manifestement il accorde trop de confiance à Margry qui n'en mérite pas tant. Sur ce point encore, si l'on en juge par ses notes ou références, il ne semble pas que M. Lamontagne ait lu les ouvrages récents et si fouillés de Delanglez. De même sur l'aventure en commun des deux Sulpiciens et de La Salle, tout laisse soupçonner qu'il ait omis de consulter un ouvrage capital en l'affaire, *Exploration of The Great Lakes* de James H. Coyne. C'est aux abords du Fort Frontenac que s'est déroulé l'épisode historique des galériens iroquois. Le geste de Denonville a fait couler beaucoup d'encre. Dans *Notre Maître, le Passé*, 3^e série (p. 74-87), je me suis efforcé de ramener à son juste point la responsabilité du gouverneur. La capture des Iroquois pouvait être un acte impolitique, maladroit. L'acte était-il illégitime, criminel, contre tout droit des gens ? A notre sens, et nous l'avons écrit, les historiens, influencés par ce désagréable épisode, ont par trop malmené ce pauvre Denonville. A une heure tragique, il se peut qu'il ait médiocrement tenu son rôle militaire. Le premier, peut-être, Denonville a vu clair dans l'insoluble problème iroquois. Et lorsque tant d'autres se lamentaient sans plus sur la course des bois, le premier aussi après Talon, l'abbé Fénelon et Mgr de Laval, il a ébauché, préconisé méritoirement ce que l'on pourrait appeler une intéressante politique de la jeunesse.

J'aurais aimé que M. Lamontagne eût au moins effleuré le débat au sujet des galériens. Rien de tout cela, nous le voulons bien, ne diminue pour la peine le mérite de cette « Introduction ». Mais si excellente soit-elle, la vulgarisation ne perd rien, ce nous semble, à se tenir à point et à date. Il n'est que juste de remarquer que M. Lamontagne se montre mieux renseigné sur Frontenac. Sur le personnage et le rôle de ce gouverneur, il s'est mis au courant des derniers travaux : ce qui lui permet de porter un jugement nuancé.

En cette fin de note, félicitons The Champlain Society de cette nouvelle publication, après tant d'autres dont nous lui sommes redevables sur les origines françaises du Canada.

LIONEL GROULX, ptre